

Motion n°1 : Notre responsabilité financière commune

Constat

« Faites-vous des amis avec l'argent trompeur pour qu'ils vous accueillent dans le Royaume. »

Lc 16,9

« L'argent n'est qu'un instrument au service de ce que je veux en faire. »

Geneviève Guénard (cf. dossier finances)

Compte tenu

- de la structuration des comptes de la CMDF avec un résultat courant déficitaire depuis plus de 10 ans ; le déficit se creusant un peu plus chaque année. Des résultats exceptionnels résultant de la gestion du patrimoine qui permettent de combler totalement ou partiellement le déficit courant ;
- du travail accompli suite à la motion de 2017 sur la décarbonation de notre patrimoine ayant conduit à une transformation de notre portefeuille. Le mode de gestion choisi nous rend décideurs des placements que nous effectuons ;
- du travail réalisé par le Conseil Economique qui a conduit à la publication de la fiche finances et du dossier finances diffusés à tous les membres de la CMDF ;
- Des réponses apportées au questionnaire sur les finances ;
- de la nécessité pour la CMDF, comme pour toute organisation, de financer son fonctionnement aujourd'hui et dans l'avenir en cohérence avec ce qu'elle est et ce qu'elle annonce ;

la réflexion sur nos modes de financements et de gestion de notre patrimoine doit être poursuivie non seulement par les responsables et les instances de la CMDF mais portée par l'ensemble des membres et des équipes qui la composent. Les décisions financières ne sont pas d'abord des choix techniques mais prioritairement la traduction concrète de ce que nous voulons engager pour être fidèles à la mission qui nous est confiée.

En cela, la gestion de notre patrimoine financier n'est pas sans lien avec :

- l'orientation n°3 : Mission et travail professionnel ; puisque par nos investissements nous finançons des entreprises
- l'orientation n°5 : Promouvoir l'écologie intégrale ; puisque les investissements que nous décidons ont un impact social et environnemental.

Proposition

Pour continuer et approfondir cette réflexion nous demandons à chaque équipe et/ou région de prendre le temps d'aborder cette question de l'argent et des finances en s'appuyant sur la fiche finances et le dossier finances.

Pour rassembler, analyser et prendre en compte cette réflexion collective et pour que l'économe diocésain soit accompagné et soutenu, le rôle, la composition et l'organisation du Conseil Economique seront améliorés

Mise en œuvre

En équipe nous nous engageons à consacrer du temps à cette réflexion sur l'argent et les finances et à faire remonter cette réflexion au Conseil Economique. Les répondants des équipes veilleront à ce que cela se fasse.

Le Conseil Economique, avec l'aide et sous la supervision des instances de la CMDF proposera dans l'année une nouvelle organisation de son fonctionnement pour un meilleur accompagnement de l'économe diocésain, en particulier pour :

- proposer un modèle économique permettant d'assurer la pérennité de la CMDF,
- prendre les décisions d'investissements pour notre patrimoine avec le conseil de la société Meeschaert,
- prendre en compte les remarques, questions et propositions faites en réponse au questionnaire finances, en particulier en ce qui concerne la contribution des membres incardinés ou engagés.
